



HAL
open science

Les locutions françaises en "sous"

Céline Vaguer, Danielle Leeman

► **To cite this version:**

Céline Vaguer, Danielle Leeman. Les locutions françaises en "sous". Colloque "Locutions : les langues entre cultures et cognition. Relations spatiales, relations temporelles, locutions spatio-temporelles, Jun 2009, Potsdam, Allemagne. 16 p. hal-00980110

HAL Id: hal-00980110

<https://hal.science/hal-00980110v1>

Submitted on 17 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les locutions françaises en *sous*

Céline Vaguer⁽¹⁾ & Danielle Leeman⁽²⁾

⁽¹⁾ Université Toulouse II-Le Mirail – Laboratoire CLLE-ERSS (CNRS UMR 5263)

⁽²⁾ Université Paris Ouest Nanterre La Défense – Laboratoire MoDyCo (CNRS UMR 7114)

La plupart des travaux sur les prépositions concernent leur emploi spatial, vu comme "premier" – celui dont dériveraient tous les autres, et au premier chef l'emploi temporel. Cette optique a été formalisée par la théorie dite "de la grammaticalisation", qui établit le parcours observé par l'évolution sémantique, lequel irait du plus "concret" (le spatial) au plus "abstrait" (ce que B. Pottier appelle le "notionnel") en passant par des étapes "intermédiaires" telles que l'expression du temps (pour une synthèse récente en ce qui concerne les prépositions, cf. Stosic et De Mulder (dir.) 2009).

Néanmoins l'étymologie et l'histoire ne confirment pas systématiquement cette hypothèse (cf. la contribution de B. Fagard dans *Modèles linguistiques*) ; ainsi, à en croire les attestations fournies par le *Grand Larousse de la Langue française*, si *sous* est étymologiquement d'ordre spatial, c'est l'acceptation notionnelle de "dépendance" ou "subordination" qui vient ensuite, et finalement le sens temporel.

En ce qui concerne les locutions en tous cas, elles n'exploitent pas forcément le sens "premier", spatial, ni même le sens, temporel, qui lui succéderait dans l'évolution linguistique : une vue globale du corpus rassemblé par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (2004) montre que pour les locutions en *sous* c'est au contraire la notion de "dépendance", de "subordination" qui est d'abord exploitée. Dans la mesure où ce trait peut apparaître également dans les emplois spatiaux de "sens propre", ou dans les emplois temporels, on est en droit de se demander si là n'est pas l'identité fondamentale de *sous* (de fait, des descriptions comme celle que présente le récent ouvrage de J.-J. Franckel et D. Paillard, fondée sur d'autres présupposés, fournissent à la préposition une identité sémantique qui ne doit rien au parcours supposé de sa "grammaticalisation").

Mais avant de se lancer dans l'interprétation sémantique des locutions et plus précisément dans leur identité sémantique, il convient dans un premier temps de s'entendre sur ce que l'on entend par *locution* et sur les propriétés formelles permettant de les identifier.

1. Locutions or not locution ?¹

L'observable repose initialement sur une classe de locutions circonscrites par leur tête prépositionnelle *sous* (*sous clé*, *sous couleur de*, *sous l'eau*, *sous la houlette de*, *sous bonne garde*, etc.), à partir d'un corpus rassemblé et constitué par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (2004). Les auteurs proposent un index de 83 locutions en *sous* dont une première analyse (Leeman 2008) permet de mettre en évidence la difficulté qui persiste dans leur caractérisation. Nous nous proposons d'affiner et de compléter ce classement en répondant autant que faire se peut aux manques à pallier identifiés dans le numéro de *L'Information grammaticale* et en nous appuyant sur des critères formels (distributionnel et syntaxique). Cette première approche permettra de disposer d'outils permettant d'avancer dans la classification et l'identification syntaxique, lexicale et sémantique des locutions retenues.

En effet, si les formes analysées par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (*op.cit.*) sont toutes étiquetées 'locution prépositionnelle' *i.e.* locution qui commence par une préposition (et qui se distingue ainsi de la locution prépositive. Cf. Leeman 2007) mais qui n'équivaut pas forcément à une préposition – comme *sous clé*, forme adverbiale –, une première lecture de l'index proposé par les Dubois met en évidence que l'appellation 'locution prépositionnelle en *sous*' rassemble différentes constructions :

P Adj N	4	<i>sous aucun prétexte</i> , <i>sous bonne escorte</i> , <i>sous bonne garde</i> , <i>sous haute protection</i>
P Dét Adj N	6	<i>sous de (heureux, funestes) auspices</i> , <i>sous de (heureux, funestes) présages</i> , <i>sous les meilleurs auspices</i> , <i>sous les meilleurs présages</i>
P N	9	<i>sous clé</i> , <i>sous globe</i> , <i>sous huitaine</i> , <i>sous presse</i> , <i>sous pression</i> , <i>sous quinzaine</i> , <i>sous roche</i> , <i>sous surveillance</i> , <i>sous terre</i>
P Adv	1	<i>sous peu</i>
P ₁ N P ₂	7	<i>sous condition de</i> , <i>sous couleur de</i> , <i>sous couvert de</i> , <i>sous forme de</i> , <i>sous peine de</i> , <i>sous prétexte de</i> , <i>sous réserve de</i>
P ₁ (Dét/+Ø) N P ₂ N	4	<i>sous bénéfice d'inventaire</i> , <i>sous la foi du serment</i> , <i>sous le feu des projecteurs</i> , <i>sous le sceau du secret</i>

¹ Cette partie a bénéficié du travail de corpus et de réflexions menés par le groupe de travail 'Locutions' constitué par Danielle Leeman au sein de l'Opération « Syntaxe et sémantique grammaticale descriptives » de l'UMR 7114 MoDyCo, financé par l'ILF et le Conseil scientifique de l'Université Paris X.

P ₁ Dét N P ₂	35	<i>sous l'action de, sous l'angle de, sous l'autorité de, sous l'effet de, sous l'égide de, sous l'empire de, sous l'emprise de, sous l'étendard de, sous la botte de, sous la condition de, sous la conduite de, sous la coupe de, sous la dépendance de, sous la dictée de, sous la férule de, sous la forme de, sous la garde de, sous la houlette de, sous la main de, sous la menace de, sous la protection de, sous la réserve de, sous le charme de, sous le coup de, sous le couvert de, sous le drapeau de, sous le jour de, sous le nez de, sous le patronage de, sous le regard de, sous le signe de, sous le voile de, sous les auspices de, sous les traits de, sous les yeux de</i>
P Dét N	17	<i>sous l'eau, sous la table, sous le choc, sous le coude, sous le manteau, sous le vent, sous les armes, sous les drapeaux, sous les verrous</i> <i>sous tous les angles, sous tous (les) rapports, sous toutes les coutures, sous toutes les faces, sous toute(s) réserve(s), sous toutes ses faces, sous un certain angle, sous un faux nom</i>

Les locutions ainsi rassemblées sur la base d'une propriété structurelle (construction ayant pour tête la préposition *sous*) ne connaissent pas, en langue, le même type d'emploi. Elles peuvent apparaître dans et/ou sont constitutives de constructions nominales prédicatives, de constructions verbales figées, de locutions prépositives et adjectivales, de phrases locutionnelles, ou encore être identifiées comme modificateur adverbial d'un groupe verbal ou d'une phrase.

La difficulté est de situer la frontière entre ce qui doit être identifié comme une locution et ce qui ne l'est pas, de délimiter le degré de figement associé à une locution². Nous partons du principe que seule l'analyse formelle (distributionnelle et syntaxique) permettra de constituer les paradigmes de construction.

2. Lorsqu'une locution en cache une autre

2.1. Locutions et constructions verbales figées

Parmi les locutions prépositionnelles en *sous* proposées par J. Dubois & F. Dubois-Charlier (*op.cit.*), certaines entrent dans des structures plus étendues, et plus spécifiquement dans des locutions verbales figées, dans lesquelles le GV et ses divers constituants sont indissociables – le verbe, la préposition, le GN sont figés [1] ; on ne peut en aucun cas leur substituer une autre construction, ni procéder à une commutation sur le plan lexical.

- [1] *Agir sous main* [secrètement, à l'insu des autres]
Avoir sous la main [à la disposition immédiate]
Avoir/Mettre à qqn le couteau sous la gorge [forcer qqn à faire qqch]
Blanchi sous le harnois [qui a vieilli en exerçant son métier]
Couper l'herbe sous le pied à qqn [le devancer dans une entreprise de façon à lui ôter la possibilité ou le mérite]
Être à six pieds sous terre [être enterré]
Garder sous le coude [conserver sans s'en occuper]
Mettre la clef sous la porte [disparaître furtivement]
N'avoir rien à se mettre sous la dent [n'avoir rien à manger]
Passer sous le nez de qqn [lui échapper alors qu'il aurait pu en profiter]
Passer sous les fourches Caudines (de) [être obligé de subir des conditions très humiliantes (par allusion à la situation de l'armée romain, défaite en 321 av. J.-C., et qui dut passer sous le joug de l'ennemi)]
Rire sous cape [éprouver une satisfaction malicieuse qu'on cherche à dissimuler]
Rouler sous la table [être ivre mort, au point de tomber sous la table]
Vouloir rentrer sous terre [éprouver une grande honte]
Se retirer sous sa tente [se tenir à l'écart, abandonner par dépit un parti, une cause (allusion à la colère d'Achille, abandonnant la cause des Grecs, dans l'*Illiade*)]
Tomber sous le sens [être évident, clair, tangible]
- [2] *Passer qqch sous silence* [éviter d'en parler]
Prendre qqch sous son bonnet [en prendre seul la responsabilité]
Verser qqch sous le manteau [clandestinement, en dehors des formes légales ou régulières]
Regarder qqn sous le nez [l'examiner avec indiscretion, le toiser avec insolence]

² Un travail reste à faire aujourd'hui sur l'élaboration d'une véritable distinction entre *locution*, *expression figée*, *collocation* à travers la notion de *figement*. Est-ce que l'on parle de la même chose, est-ce que l'on se place du même point de vue vis-à-vis de l'étude de la langue (approche syntaxique, lexicale, sémantique) ? Quelles sont les propriétés qui permettent de les distinguer ?

Tomber sous la coupe de qqn [être totalement dépendant de lui, subir son influence]

Tomber sous la main de qqn [venir par hasard en sa possession]

Tomber sous la griffe de qqn [tomber en son pouvoir]

Tomber sous la patte de qqn [se trouver à sa merci]

Dans ce paradigme, le syntagme en *sous* se trouve caractérisé par le fait qu'il ne peut ni être supprimé, ni être déplacé sans que s'en trouve affectée l'intégrité sémantique de la construction dans son ensemble. En [3] *Couper l'herbe sous le pied à qqn*, supprimer le GP *sous le pied* revient à changer le sens de la construction qui renvoie à un autre sens du verbe *couper*.

[3] *Couper l'herbe sous le pied à qqn*

a. # Couper l'herbe

b. *Sous le pied, couper l'herbe

D'autres critères formels existent qui permettent de distinguer, notamment, les constructions verbales figées des constructions à verbe prédicatif (Vagner 2005 & 2007). En particulier, elles interdisent ou admettent difficilement :

La relativisation	* <i>On lui a coupé l'herbe sous le pied</i> * <i>On voit bien l'herbe qu'on lui a coupée sous le pied</i>
L'interrogation	*(<i>Sous quoi + Où</i>) <i>lui coupe-t-on l'herbe ?</i>
L'introduction d'un modifieur	* <i>On lui coupe l'herbe sous le pied gauche</i>

Le point de vue généralement adopté à l'égard de l'identité sémantique caractéristique des constructions figées est que, contrairement aux associations dites "libres", leur sens n'est pas compositionnel (c'est-à-dire l'identité du tout calculable à partir de celle des parties) : *couper* et *l'herbe* dans *Le jardinier a coupé l'herbe sur le talus* sont analysables (ainsi que le montrent les commutations possibles *couper / raser* ou *l'herbe / le gazon*) mais non *couper* et *l'herbe* dans *Le premier ministre a coupé l'herbe sous le pied du Président*³.

Au-delà de la compositionnalité, la sous-catégorisation du GP en *sous* doit jouer un rôle prédominant dans l'identification de la construction comme étant une locution. En effet, en langue, le prédicat sélectionne ses arguments. Or, dans les constructions analysées, cette logique de sélection est rompue, on a donc affaire à des syntagmes plus ou moins figés dans lesquels les arguments n'appartiennent pas à la classe d'arguments attendue par le prédicat. Cette observation tend à la conclusion que la sous-catégorisation par le verbe d'un GP peut s'assimiler à du figement à partir du moment où du point de vue syntaxique les propriétés transformationnelles sont limitées et que du point de vue sémantique on a plus ou moins une opacité sémantique et une non-compositionnalité du sens. Est-ce à dire que la notion de complémentation verbale peut s'étendre, s'associer à celles de figement, de locution à partir du moment où l'on considère comme "locution" toutes les constructions qui ne permettent pas les variations permises par un syntagme libre ?⁴

2.2. Phrases locutionnelles ou 'formes sentencieuses' ?

Certaines locutions en *sous* apparaissent dans des phrases locutionnelles [4].

[4] *Il y a anguille sous roche* [il y a qqch de secret dont on soupçonne l'existence]

*Il passera / Il coulera beaucoup d'eau sous les ponts avant que*⁵... [il s'écoulera beaucoup de temps]

Rien de nouveau / neuf sous le soleil [rien de nouveau sur la terre, dans le monde]

Elles ont pour caractéristique d'être totalement figées syntaxiquement : aucune variation (suppression, déplacement, introduction d'un modifieur) n'est possible comme l'illustrent les exemples sous [5].

[5] *Il y a anguille sous roche*

a. *Il y a anguille

b. *Sous roche, il y a anguille

³ Cette 'opacité sémantique' (G. Gross, 1996 : 11) est néanmoins difficile à manipuler, surtout si l'on tient compte du fait que la plupart des mots sont polysémiques, *a fortiori* si l'on admet qu'en langue une forme (un signifiant) a une identité sémantique (un signifié). Parler de 'sens littéral' ou 'premier' revient alors à étiqueter un emploi (dont on a par exemple constaté qu'il arrive en tête, en termes de fréquence, des occurrences observées dans les grands corpus, ou par référence aux dictionnaires qui choisissent de commencer leur définition par lui).

⁴ C. Vagner (2004) montrait dans sa recherche sur les constructions verbales en *dans* que la sous-catégorisation conduisait à la sélection de l'un des sens du verbe. Elle parlait alors d'emplois métaphoriques mais elle n'avait pas évoqué l'idée qu'une telle restriction pouvait conduire à identifier la construction comme une locution.

⁵ J.-C. Anscombre (2005) range *Il a passé de l'eau sous les ponts* parmi les formes sentencieuses. Nous préférons parler de 'phrases locutionnelles' ne connaissant pas les limites (syntaxique, lexicale et sémantique) qui permettent de distinguer, parmi les expressions figées, les phrases sentencieuses des phrases locutionnelles.

- c. *Il y a anguille sous grosse roche
- d. *Il y a petite anguille sous grosse roche

Ces phrases locutionnelles sont à identifier comme des énoncés sentencieux puisqu'elles peuvent se voir adjoindre un commentaire du type *comme dit X, comme on dit* [6]. J.-C. Anscombe définit en effet un énoncé sentencieux comme étant « un énoncé autonome et combinable avec *comme dit X*, X étant l'auteur allégué de l'énoncé » (2005 : 20). Le locuteur spécifique n'étant pas identifiable pour ces énoncés, il s'agit donc de 'ON-énoncés sentencieux' qui se trouvent caractérisés par le fait qu'ils ont « un auteur anonyme », qu'ils sont « souvent assimilés à la 'sagesse populaire'⁶ » (*Ibid.*), et qu'ils commentent une situation. Ils renvoient bien souvent à des situations : on peut parler de 'phrases situationnelles' qui ne sont pas génériques. Il s'agit donc d'*énoncés proverbiaux*.

- [6] Il y a anguille sous roche, comme on dit chez moi
Il a passé de l'eau sous les ponts, comme on dit

2.3. Locutions ou constructions nominales prédicatives ?

L'analyse formelle des emplois des locutions prépositionnelles en *sous* révèle qu'elles peuvent également entrer dans des constructions nominales prédicatives (constructions attributives et constructions à verbe support) tel que l'illustre le paradigme rassemblé sous [7] :

- [7] *Etre / Mettre sous clef* [être enfermé]
Etre / Mettre (qqn) sous les verrous [être en prison]
Etre sous la baguette de [être dirigé par]
Etre sous terre [être mort]
Etre (appelé) sous les drapeaux [partir à l'armée]

Ainsi, dans les constructions nominales prédicatives, ni la suppression, ni le déplacement du GP ne sont possibles [8a, 8b], non pas que l'on ait affaire à des GP argument mais tout simplement parce que le nom du GP est prédicatif. Ainsi dans l'énoncé *Ces papiers sont sous clef dans un coffre*, *ces papiers* est l'argument de *sous clef*. C'est *sous clef* qui sélectionne (**Les enfants sont sous clef*) / sous-catégorise (**(Le fait) qu'il a trahi est sous clef*) le sujet (N₀).

- [8] *Ces papiers sont sous clef dans un coffre*
a. *Ces papiers sont
b. *Sous clef, ces papiers sont dans un coffre

On peut ainsi paraphraser cet énoncé [8] par *des papiers sous clef*. La locution a alors une valeur prédicative au regard du reste de la proposition. Nos propos rejoignent l'analyse des locutions proposée par P. Péroz (2008) dans laquelle il met en évidence qu'une locution se définit par « la nature prédicative du terme repère dans la relation construite par la préposition ». Ainsi, si « le nom en position N₁ vient qualifier le terme introducteur », on a affaire à une locution. « Mais si l'occurrence de N₁ fait l'objet d'une localisation dans le temps et/ou l'espace, ce mécanisme est bloqué et la séquence n'est pas locutionnelle » (*op. cit.* : 24).

C'est ce qui se passe dans les constructions nominales prédicatives. Il y a une relation étroite entre le sujet (le N₀) et le N₁ de la locution qui décrit, du fait qu'il est prédicatif, l'état de N₀. *Sous les verrous, sous les armes, sous les drapeaux...*, dans ces emplois, ne renvoient pas à leur "sens premier"⁷. *Clef* ne réfère pas en soi à l'instrument, les *verrous* ne désigne pas 'un appareil de fermeture', mais tous deux traduisent le procès sous-entendu à tel point que « l'on peut dire qu'un document précieux est sous clef s'il se trouve dans un coffre-fort que l'on ouvre ou ferme par un dispositif de combinaison (donc autrement qu'avec une 'clé') » (Leeman, 2008 : 10).

L'absence du déterminant (le déterminant zéro) dans certaines de ces constructions va également dans le sens de la notion de *processivité*, si l'on suit J.-C. Anscombe (1986 & 1991) : le déterminant zéro signale l'accomplissement d'un procès – identité que l'on peut retrouver également dans d'autres constructions mais alors traduite par les N déverbaux (*sous réserve de*) et non par la construction elle-même (*sous terre*). L'introduction d'un déterminant est impossible puisqu'elle fait perdre la notion de processivité pour rejoindre celle de spatialité ou de temporalité. Ainsi si dans [9a] *sous clef* signifie 'l'enfermement du document et son inaccessibilité', en [9b] l'introduction d'un

⁶ La sagesse populaire « représente une vérité générale d'origine ancestrale et largement expérimentale » (Anscombe, 2005 : 21).

⁷ Quoique souvent invoquée, la notion de 'sens premier' n'est pas univoque (ce qui est considéré tel est-il d'ordre diachronique ou synchronique ? Est-ce une construction théorique ou l'enregistrement d'une fréquence d'emploi (ou celui d'une intuition spontanée) ?) et, en tout état de cause, liée à certains choix théoriques. D. Leeman & M. Sakhokia-Giraud (2007) rappellent, au sujet de leur approche lexicographique du verbe *voir*, que les descriptions lexicographiques ont tendance à distinguer ce qu'elles considèrent comme le sens premier, essentiel du mot, et les sens secondaires, dérivés (par extension) ou figurés (cf. les mentions « par ext. », « par anal. » ou « fig. » des discours lexicographiques). Cette hiérarchisation des emplois dans le dictionnaire ne respecte pas l'évolution des emplois dans le temps (la grammaticalisation attestée de l'emploi du lexème) : on a affaire à « la construction d'une définition qui prend délibérément le parti de commencer par le sens perceptuel « concret » pour terminer par l'acception la plus abstraite (du corps à l'esprit, en somme), comme si le mot avait pour fonction de désigner les choses du monde tangible – ce qui trahit une conception référentialiste de la langue » (*op. cit.* : 59-60).

déterminant change le sens et *sous la clef* retrouve alors son ‘sens premier’ – la localisation (‘la place du document relativement à l’objet clef’) - et, est alors modifiable [10].

- [9] a. *Ce document est sous clef*
b. Ce document est sous la clef

- [10] a. *Ce document est sous clef rouge
b. Ce document est sous la clef rouge

Une construction est d’autant plus figée qu’elle a moins de propriétés transformationnelles : *sous la clef* est une séquence libre, et *sous clef* une séquence figée.

2.4. Locutions prépositives, locutions adverbiales, locutions adjectivales

2.4.1. Locutions prépositives

Un ensemble de propriétés permettent d’identifier les locutions prépositives (Vaguer 2009), parmi lesquelles :

- (a) La commutation limitée du nom de la locution [11], de la préposition tête [12], du complément [13]

[11] *Paul accepte le déplacement sous condition / réserve d’être remboursé*
Paul s’est esquivé sous couleur / prétexte d’un rendez-vous

[12] *Paul accepte le déplacement sous / à condition d’être remboursé*

[13] *Paul accepte le déplacement sous réserve de / que, sous condition de / que*⁸ (*être remboursé / le remboursement soit prévu*)

- (b) La commutation avec une autre préposition est limitée :

[14] *Paul s’est esquivé (sous couleur / du fait / pour cause / à cause) d’un rendez-vous*
Paul est absent (sous prétexte / du fait / pour cause / à cause) d’un rendez-vous

- (c) Le complément de la locution en *sous* est variable. Il peut s’agir d’un infinitif (introduit par *de*) [15], d’un nom [16] ou d’une complétive [17]

[15] *Paul accepte le déplacement sous réserve d’être remboursé*

[16] *Paul s’est esquivé sous couleur d’un rendez-vous*
Défense d’afficher sous peine d’amende

[17] *Paul est absent sous prétexte qu’il est souffrant*

- (d) L’anaphorisation du complément du nom est limitée

[18] *Paul accepte le déplacement sous réserve d’être remboursé* → **Sous cette réserve, sous cette unique réserve*⁹, *Paul accepte le déplacement*
Paul s’est esquivé sous couleur d’un rendez-vous → **Sous cette couleur, Paul s’est esquivé*
Paul est absent sous prétexte d’un rendez-vous → **Sous ce prétexte, Paul est absent*

L’anaphorisation semble meilleure, plus acceptable, lorsque l’addition d’un adjectif est possible. Cela montre qu’il existe des contraintes de sélection puisque le nom appelle un complément spécifique. Le test de l’anaphorisation des locutions est donc préférable avec *cela* : *sous réserve de cela, sous couleur de cela, sous prétexte de cela, sous peine de cela...*

- (e) La locution en *sous* ne permet pas ou difficilement l’insertion d’un modifieur adjectival [19]

[19] **Paul accepte le déplacement sous la seule réserve d’être remboursé / sous la seule réserve que le remboursement soit prévu*
**Paul s’est esquivé sous la seule couleur d’un rendez-vous*
**Paul est absent sous le seul prétexte d’un rendez-vous / sous le seul prétexte qu’il est souffrant*

⁸ Les emplois de *sous condition de / que* ne sont quasiment plus usités dans la langue actuelle. Sur un corpus sélectionné de près de 4 000 œuvres de la base textuelle *Frantext*, on ne trouve que 9 attestations de *sous condition que* : 5 appartiennent au registre du XVII-XVIII^e siècle et les 4 autres relèvent du registre technique puisqu’elles sont extraites de l’*Encyclopédie pratique de l’éducation en France* de 1960. Pour *sous condition de* (18 attestations recensées) : 7 sont antérieures au XX^e siècle et les autres concernent des aspects politiques et techniques.

⁹ L’emploi de *sous cette unique réserve* ne trouve qu’une seule attestation du XIX^e s. dans *Frantext*. L’emploi de *sous cette réserve* reste marginal : on trouve 30 attestations qui datent majoritairement du XIX^e s. et de la première moitié du XX^e s.

La lettre vous est transmise **sous le seul couvert d'un de vos amis*

Le médicament se présente **sous la seule forme de pilule*

Défense d'afficher **sous la seule peine d'amende*

On peut ajouter à ces propriétés, les paraphrases *exercer un N sur* et *être sous le N de* (cf. Le Pesant & Pak dans ce même numéro) qui permettent de distinguer les locutions prépositives et les constructions prépositives à verbe approprié – que l'on traitera comme des locutions adjectivales (cf. *infra*) – (qui ont une structure en apparence semblable), puisque seules ces dernières autorisent la paraphrase.

[20] a. *Paul est absent **sous prétexte d'un rendez-vous** / *Le rendez-vous exerce un **prétexte sur Paul***

b. *Les manifestants sont **sous le contrôle de la police** / La police exerce un **contrôle sur les manifestants***

2.4.2. Locutions adverbiales

Parmi l'ensemble des locutions, on distingue d'autres locutions qui jouent un rôle de modificateur adverbial.

[21] *Le comité examinera (le problème + la question) **sous toutes ses faces***

*Son entreprise a commencé **sous les meilleurs auspices***

*Nous publions cette nouvelle **sous toutes réserves***

*Vous recevrez le paquet **sous huitaine***

*Il sera libéré **sous (certaines) condition(s)***

***Sous peu**, nous serons fixés sur ses intentions*

2.4.3. Locutions adjectivales

Les locutions adjectivales ont pour caractéristiques d'une part de figurer, en position d'attribut, à droite du verbe *être*. Dans bien des cas, le verbe *être* doit alors être interprété comme un verbe support qui permet de créer des structures nominales à interprétation adjectivale. Les paraphrases $X_{hum} être sous N = X_{hum} est adj par Z = X_{hum} est sous Det N de Z$ sont alors possibles pour des sujets humains (sinon on recourt aux paraphrases $X est adj de Z = X est sous N$). D'autre part, elles peuvent être nominalisées par le clitique invariable *le* qui les distingue des groupes prépositionnels dont la cliticisation se fait en *y/en*.

[22] a. *Paul est **sous pression***

Paul est sous la pression de Max ; Paul est pressé par Max ; Paul l'est

b. *Le camarade arrêté avait parlé **sous la menace de la déportation***

Le camarade est menacé d'être déporté, Paul l'est

3. Conclusion

Dans cette contribution, nous avons cherché à clarifier le classement des locutions prépositionnelles en *sous* à partir de l'index fourni par J. Dubois & F. Dubois-Charlier (2004) : des propriétés formelles montrent que l'appellation « locution prépositionnelle » regroupe finalement différents types de constructions (locutions verbales, constructions nominales prédicatives, phrases locutionnelles, locutions prépositives, adjectivales ou adverbiales) qui ont chacune leurs caractéristiques syntaxiques propres. On a ainsi identifié une trentaine de locutions verbales, trois phrases locutionnelles, une dizaine de constructions nominales prédicatives, une quinzaine de locutions prépositives, une bonne vingtaine de locutions adjectivales et une quinzaine de locutions adverbiales.

L'approche syntaxique a permis de prendre conscience que la place occupée et le rôle joué par le syntagme en *sous* conduit à l'interpréter comme 'locutionnel'. Autrement dit, au-delà de la complémentation verbale (la sous-catégorisation et la sélection par le verbe des ses arguments), les propriétés formelles permettent la mise en évidence de locution. La manipulation des énoncés pour leur identification syntaxique a aussi révélé qu'un travail reste à faire sur l'élaboration d'une véritable distinction entre *locution*, *collocation*, *expression figée*. Est-ce que l'on parle de la même chose ? Quelles sont les propriétés qui permettent de les distinguer puisque l'on travaille, bien souvent, sur les mêmes données langagières ?

L'identification (distributionnelle et sémantique) de chacun des paradigmes n'a pas ici été approfondie puisque d'une part un tel travail a déjà été fait dans le numéro 117 de l'*Information grammaticale* et que d'autres contributions au sein de ce volume y font allusion.

Annexe

Notre étude a permis d'avancer dans l'identification et la classification des locutions en *sous*. Nous pouvons ainsi proposer en Annexe des index de locutions en *sous*, qui respectent les paradigmes obtenus sur la base de propriétés formelles. Ces index contiennent les locutions en *sous* et sont agrémentés d'une information concernant les attestations des emplois des locutions en français dans la base textuelle *Frantext*¹⁰ et d'une illustration de la locution en usage.

Les astérisques (*) signifient que la locution n'est pas répertoriée dans le dictionnaire consulté, à savoir le *Lexis*. Ces index de locutions, si ils permettent de mieux saisir l'identité des locutions en langue, ils permettent également d'enrichir le stock lexical des locutions prépositionnelles en *sous* présent dans les dictionnaires unilingues. Ainsi notre étude connaît-elle de possibles applications en lexicographie grâce au travail de veille lexicographique / terminologique ainsi élaboré.

4.1. Les locutions verbales figées en *sous*

Locutions	Attestations	Français
sous cape <i>[éprouver une satisfaction malicieuse qu'on cherche à dissimuler]</i>	83 attestations (1656-1998)	Rire sous cape
sous la coupe de <i>[être totalement dépendant de lui, subir son influence]</i>	6 attestations (1881-1993)	Etre / Tomber / Retomber sous la coupe de qqn
sous la dent <i>[n'avoir rien à manger]</i>	31 attestations (1874-1998)	N'avoir rien à se mettre sous la dent
sous la gorge <i>[forcer qqn à faire qqch]</i>	9 attestations (1850-1990)	Avoir / Mettre à qqn le couteau sous la gorge
sous la griffe de <i>[tomber en son pouvoir]</i>	13 attestations (1576-1911)	Tomber sous la griffe de qqn
sous la main <i>[à la disposition immédiate]</i>	220 attestations (1735-2004)	Avoir (tout) sous la main
sous la main de <i>[venir par hasard en sa possession]</i>	7 attestations (1699-1938)	Tomber sous la main de qqn
sous la patte de <i>[se trouver à sa merci]</i>	5 attestations (1879-1949)	Tomber sous la patte de qqn
sous la porte <i>[disparaître furtivement]</i>	21 attestations (1824-1993)	Mettre la clef sous la porte / le paillason)
sous la table <i>[être ivre mort, au point de tomber sous la table]</i>	12 attestations (1831-1985)	Rouler sous la table
sous le coude <i>[conserver sans s'en occuper]</i>	2 attestations (1990, 1998)	Garder / Empiler sous le coude (*)
sous le harnois <i>[qui a vieilli en exerçant son métier]</i>	8 attestations (1637-1948)	Blanchir sous le harnois
sous le manteau <i>[clandestinement, en dehors des formes légales ou régulières]</i>	30 attestations (1655-2002)	Passer / Circuler / Vendre sous le manteau
sous le nez <i>[l'examiner avec indiscrétion, le toiser avec insolence]</i>	29 attestations (1696-1994)	Regarder qqn sous le nez
sous le nez <i>[lui échapper alors qu'il aurait pu en profiter]</i>	46 attestations (1715-2007)	Passer sous le nez de qqn
sous le pied <i>[le devancer dans une entreprise de façon à lui ôter la possibilité ou le mérite]</i>	43 attestations (1572-1995)	Couper l'herbe sous le pied à / de qqn
sous le sens <i>[être évident, clair, tangible]</i>	50 attestations (1658-2002)	Tomber sous le sens
sous les fourches Caudines (de)	17 attestations	Passer sous les fourches Caudines (de)

¹⁰ Les données relatives aux attestations sont extraites de l'ensemble des textes de référence de la base textuelle *Frantext*, version non catégorisée, soit 3 911 ouvrages. Ces informations sont précieuses car elles peuvent permettre la prise de décision concernant la mise à jour des dictionnaires : en effet, si une locution n'est plus attestée, est-ce qu'elle doit figurer ou non dans un dictionnaire de langue ou encyclopédique ?

Locutions	Attestations	Français
[être obligé de subir des conditions très humiliantes (par allusion à la situation de l'armée romain, défaite en 321 av. J.-C., et qui dut passer sous le joug de l'ennemi)]	(1775-1990)	
sous main ¹¹ [secrètement, à l'insu des autres]	5 attestations (1756-1884)	Agir sous main
sous silence [éviter d'en parler]	576 attestations (1550-2005)	Passer (qqch) sous silence
sous sa tente [se tenir à l'écart, abandonner par dépit un parti, une cause (allusion à la colère d'Achille, abandonnant la cause des Grecs, dans l'Iliade)]	4 attestations (1914-1968)	Se retirer sous sa tente
sous son bonnet [en prendre seul la responsabilité]	4 attestations (1841-1902)	Prendre qqch sous son bonnet
sous terre [être enterré]	6 attestations (1843-1987)	Être / Voir / Se croire à six pieds sous terre
sous terre [éprouver une grande honte]	70 attestations (1830-1973)	Vouloir rentrer sous terre
sous une bonne / mauvaise étoile	16 attestations (1840-1939)	Être né sous une (bonne / mauvaise / heureuse) étoile

4.2. Les phrases locutionnelles ou 'formes sentencieuses' en sous

Locutions	Attestations	Français
sous roche [il y a qqch de secret dont on soupçonne l'existence]	30 attestations (1559-1996)	Il y a anguille sous roche
sous les ponts [il s'écoulera beaucoup de temps]	4 attestations (1942-1981)	Il passera / Il coulera beaucoup d'eau sous les ponts avant que...
sous le soleil [rien de nouveau sur la terre, dans le monde]	23 attestations (1558-1993)	Rien de nouveau / neuf sous le soleil

4.3. Les constructions nominales prédicatives en sous

Locutions	Attestations	Français
sous clef [être enfermé]	32 attestations (1835-1982)	Mettre / Garder sous clef
sous la baguette de (*) [être dirigé par]	9 attestations (1769-1957)	Être sous la baguette de (*)
sous le choc	5 attestations (1893-1987)	Être sous le choc (*)
sous les verrous [mettre en prison]	6 attestations (1896-1987)	Mettre qqn sous les verrous
sous les verrous [être en prison]	12 attestations (1839-1986)	Être sous les verrous
sous les drapeaux [partir à l'armée]	14 attestations (1764-1991)	Être appelé sous les drapeaux
sous pression	201 attestations (1980-2001)	Être sous pression
sous terre [être mort]	35 attestations (1609-1991)	Être sous terre

¹¹ Nous n'avons pas retenu la locution *agir en sous main* car elle n'était pas proposée par J. Dubois & F. Dubois-Charlier (2004). Or elle semble être plus courante que *agir sous main*. Un recensement minutieux doit être mené.

4.4. Les locutions prépositives en *sous*

Français	Attestations	Contexte
sous condition de (*)	18 attestations (1632-1955)	Les vingt-huit condamnés font l'objet d'une suspension de peine sous condition de s'engager à travailler aux chantiers de l'abbé Pierre.
sous couleur de	148 attestations (1550-1995)	Sous couleur de plaisanter, il exposait sans honte ses procédés les plus malhonnêtes
sous forme de	1 968 attestations (1676-2007)	... des injections de je ne sais quoi sous forme de piqûres intramusculaires.
sous (le) couvert de	166 attestations (1751-2002)	Mignon en recevait des nouvelles sous le couvert de Claude Vallantin.
sous l'angle de	116 attestations (1954-2007)	Sous l'angle de la contrainte, la vie quotidienne est régie par un système économique où la production et la consommation de l'offense tendent à s'équilibrer.
sous l'effet de	220 attestations (1884-2006)	Son visage se tordait sous l'effet de la colère.
sous l'égide de	118 attestations (1758-1973)	Elle était placée sous l'égide de ce personnage chauve.
sous l'emprise de	23 attestations (1851-2007)	Il a fui sous l'emprise de cette peur.
sous le signe de	217 attestations (1619-2006)	J'ai répondu sous le signe de la simplicité.
sous la férule de	33 attestations (1732-1993)	Etre sous la férule de qqn
sous la forme de	1 468 attestations (1550-2006)	Zeus apparut à Lédas sous la forme d'un cygne.
sous la houlette de	20 attestations (1924-2002)	Etre sous la houlette de qqn
sous le coup de	350 attestations (1768-2005)	Il est sous le coup d'une expulsion.
sous le coup de		Nous n'étions plus sous le coup de la colère.
sous les auspices de	136 attestations (1653-1996)	Elle était placée sous les auspices de hautes personnalités.
sous les traits de (*)	259 attestations (1620-2003)	Je l'imagine, cette petite chose immobile, sous les traits d'un grand migrateur.
sous peine de	1 459 attestations (1555-2006)	Mon mari m'a ordonné sous peine de mort de laver ses chemises.
sous peine de		Défense d'afficher sous peine d'amende.
sous peine de		Défense d'entrer sous peine de poursuites.
sous peine de		On ne peut rien lui dire, sous peine d'être renvoyé.
sous prétexte de	1 685 attestations (1603-2007)	Nous sortîmes sous prétexte d'aller acheter le fameux stylo de mes rêves.
sous prétexte que	906 attestations (1655-2005)	Mais elle refuse, sous prétexte qu'il fait froid.
sous réserve de (*)	208 attestations (1804-1997)	Sous réserve de toutes les critiques qu'on peut lui adresser, reconnaissons que ce système marchait.
sous réserve que (*)	61 attestations (1928-1990)	Le projet est accepté sous réserve que les délais soient respectés

4.5. Les locutions adverbiales en *sous*

Français	Attestations	Contexte
sous aucun prétexte	163 attestations (1657-1999)	Sous aucun prétexte je ne devais rompre ces liens.
sous bénéfice d'inventaire	35 attestations (1700-1992)	On peut donc se demander, sous bénéfice d'inventaire, si un enseignement qui voudrait réussir une scolarisation "de masse" ne devrait pas consentir le coût du didactisme.

Français	Attestations	Contexte
sous certaines conditions (*)	80 attestations (1577-2004)	Cet emprunt pourrait même, sous certaines conditions, recevoir une garantie européenne.
sous certaines réserves (*)	15 attestations (1903-2004)	Cela pouvait être soutenu, – sous certaines réserves d'ailleurs – il y a deux ou trois ans.
sous cet angle	113 attestations (1684-2004)	Sous cet angle, sans doute, la vie n'est pas très passionnante.
sous condition	103 attestations (1560-1986)	Vous êtes absous en effet, mais sous condition.
sous de (heureux / malheureux) auspices	12 attestations (1646-1984)	Ce périple se poursuivait sous d'heureux auspices.
sous de (bons / mauvais) auspices (*)	6 attestations (1646-1995)	J'étais déjà sous de bons auspices.
sous huitaine	9 attestations (1774-1995)	Elle serait louée sous huitaine.
sous la foi du serment	23 attestations (1788-1997)	Votre nièce a tout reconnu et confirmé ses dires sous la foi du serment.
sous le sceau du secret	61 attestations (1670-2007)	Richard m'a appris, sous le sceau du secret, les causes du désistement de Marine.
sous les meilleurs auspices	6 attestations (1748-1996)	Ainsi l'assemblée générale s'ouvrit-elle sous les meilleurs auspices.
sous peu	238 attestations (1763-1999)	Promettant de revenir sous peu.
sous quinzaine	7 attestations (1774-1993)	Je cherche une maison de librairie pour cette affaire et, sous quinzaine, j'irai vous voir utilement.
sous son (vrai / véritable) jour	30 attestations (1780-2003)	Disons plutôt qu'il m'a montré la vie sous son vrai jour.
sous toutes réserves	20 attestations (1849-1984)	Dans quarante-huit heures, la cérémonie de clôture ouvrira le stade à quelques centaines d'Indiens (sous toutes réserves).

4.6. Les locutions adjectivales en *sous*¹²

Français	Attestations	Contexte
sous abri (*)	4 attestations (1950-1963)	On se sert généralement de la température sous abri.
sous antibiotiques (*)	3 attestations (1986-1998)	Je vais vous mettre sous antibiotiques et sous cortisone pendant quelques jours.
sous bonne escorte	17 attestations (1761-1987)	Il avait été conduit sous bonne escorte au pavillon des femmes.
sous bonne garde	40 attestations (1623, 1994)	Nathan n'étant pas convoqué dut rester sous bonne garde.
sous haute surveillance (*)	2 attestations (1976, 2005)	Je vis sous haute surveillance.
sous garde	1 attestation (2005)	Je suis sous garde rapprochée.
sous l'emprise de	23 attestations (1851-2007)	Elle était sous l'emprise d'un hypnotiseur.
sous la menace de	54 attestations (1839-1991)	Le camarade arrêté avait parlé sous la menace de la déportation.
sous la protection de	384 attestations (1560-2005)	Elle vivait sous la protection de son grand corps.
sous la tutelle de	69 attestations (1646-1998)	Il voulait éviter que le domaine ne retombât sous la tutelle de ses frères aînés.
sous le charme de	71 attestations (1807-2002)	Tizi-Ouzou tomba sous le charme de ma mère.
sous le contrôle de (*)	113 attestations (1840-1992)	Avec la guerre, ils retombent sous le contrôle de ceux qui leur fournissent des armes.

¹² Ce paradigme étant très productif, on ne pourra présenter l'ensemble des locutions dans cet index bilingue.

Français	Attestations	Contexte
sous le regard de	144 attestations (1782-2007)	Je suis habitué à vivre sous le regard de ma mère.
sous menace de (*)	12 attestations (1615-1986)	Une capitulation sans condition arrachée aux adversaires sous menace de mort.
sous perfusion (*)	8 attestations (1981-2007)	On vous mettra immédiatement sous perfusion.
sous pression (*)	201 attestations (1980-2001)	Il y a l'installation pour le lavage par jet sous pression.
sous surveillance (*)	25 attestations (1936-2007)	Ce magasin est placé sous surveillance.

Bibliographie

- ADLER, S. (2001), « Les locutions prépositives : questions de méthodologie et de définition », *Travaux de linguistique* 42/43 (157-170).
- ANSCOMBRE, J.-C. (1986), « L'article zéro en français : un imparfait du substantif ? », *Langue française* 72 (4-39).
- ANSCOMBRE, J.-C. (1991a), « La détermination zéro : quelques propriétés », *Langages* 102 (103-124).
- ANSCOMBRE, J.-C. (1991b), « L'article zéro sous préposition », *Langue française* 91 (24-39).
- ANSCOMBRE, J.-C. (2005), « Les proverbes : un figement du deuxième type », *Linx* 53 (17-33).
- ANSCOMBRE, J.-C. (dir.) (1991), *Langages n°102 : Absence de déterminant et déterminant zéro*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. *et al.* (1994), *Dictionnaire de la langue française – Lexis*, Paris, Larousse (1^{ère} éd. 1974).
- DUBOIS, J. – DUBOIS-CHARLIER, F. (2004), *Locutions en français*, Aix-en-Provence, chez les auteurs.
- DUBOIS-CHARLIER, F. (2008), « Les correspondants anglais des locutions en *sous*. Présentation générale », *L'Information grammaticale* 117 (25-34).
- FAGARD, B. (2006), « La grammaticalisation en question du latin aux langues romanes modernes », *Modèles linguistiques*, 53, Tome XXVII-1, Toulon, Éditions des Dauphins (91-110).
- FRANCKEL, J.-J. & PAILLARD, D. (2007), *Grammaire des prépositions*, Tome 1, Paris, Ophrys.
- [Frantext]
- GROSS, G. (1996), *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Paris, Ophrys.
- GUILBERT, L ; LAGANE, R. & NIOBEY, G. (1971), *Grand Larousse de la langue française en six volumes*, Paris, Larousse.
- LEEMAN, D. (dir.) (à par.), *Locutions : continuité et innovation, Le français moderne*, Paris, CILF.
- LEEMAN, D. & SAKHOKIA-GIRAUD, M. (2007), « Point de vue culiolien sur le verbe *voir* dans *Les Verbes français* », *Langue française* 153 (58-73).
- LEEMAN, D. (2008), « Les locutions en *sous* : description du français et traductions », *L'Information grammaticale* 117 (9-12).
- LEEMAN, D. (dir.) (2007), *Modèles linguistiques vol. 55 : De la locution à la locution prépositionnelle*, Tome XXVIII-1, Toulon, Éditions des dauphins.
- LEEMAN, D. (dir.) (2008), *L'Information grammaticale n°117 : Les locutions prépositionnelles en 'sous'*, Paris, Ed. Peeters.
- MELIS, L. (2003), *La préposition en français*, Paris, Ophrys.
- PÉROZ, P. (2008), « Avec l'expression de mes meilleurs sentiments locutionnels. Pour une caractérisation formelle et sémantique des locutions : le cas des expressions en *sous* », *L'Information grammaticale* 117 (18-24).
- POTTIER, B. (1962), *Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane*, Paris, Klincksieck.
- STOSIC, D. & DE MULDER, W. (dir.) (2009), *Approches récentes de la préposition*, *Langages*, Paris, Larousse.
- VAGUER, C. (2004), *Les constructions verbales 'V dans GN'. Approches syntaxique, lexicale et sémantique*, Thèse de l'Université Paris X-Nanterre.
- VAGUER, C. (2005), « Pédaler dans la semoule. Approches des constructions verbales figées de structures 'V dans GN' », *Linx* 53 (231-245).

VAGUER, C. (2007), « Autour de la complémentation verbale. Caractérisation de constructions verbales introduites par la préposition *dans* », *L'Information grammaticale* 115 (17-23).

VAGUER, C. (2009), « Émotions et locutions prépositives », Actes du colloque international *Le lexique des émotions et sa combinatoire*, Grenoble-LIDILEM (26-27 avril 2007), France (à paraître aux éditions Ellug).

VAGUER, C. (à par.), « Locutions verbales et traduction. Langue, culture et traduction automatique », in J.-C. Anscombe (dir.), *Recueil sur le figement*, Berne : Peter Lang.

VAGUER, C. (à par.), « Locutions prépositionnelles en *sous* : classement syntaxique, ressources lexicales, traduction automatique », *Le Français moderne*, Paris, CILF.

Approche de la distribution des locutions en *sous*

« Les propriétés distributionnelles relèvent du formel en ceci que l'on observe des possibilités et impossibilités de combinaison qui ne sont pas explicables ou prédictibles à partir d'une perception intuitive directe (ou de la représentation mentale que l'on peut en avoir) des situations ou événements que formulent les énoncés. » (Leeman, 2008, 9)

« Si la langue permet *sous huitaine* (*sous huit jours*) ou *sous quinzaine* (*sous quinze jours*), elle refuse *sous trentaine* (alors que l'on a bien *sous trente jours*). Il se peut que la langue enregistre la manière dont un peuple donné conceptualise le monde, mais ce n'est pas à partir de l'appréhension (plus ou moins intuitive) de ces représentations que l'on peut prédire ce que la langue permet ou interdit de dire : du point de vue de la réalité considérée, une échéance de huit jours, quinze jours, trente jours devrait pouvoir, si la langue décrivait le monde, être formulée avec *sous* puisque *huitaine*, *quinzaine*, *trentaine* existent, mais le point de vue linguistique est différent puisqu'il n'autorise que *sous huitaine* et *sous quinzaine*. Les noms ainsi constitués ne peuvent d'ailleurs pas voir réduire leur identité sémantique à l'addition de ce qui est traditionnellement décrit (conformément à une première intuition) comme le sens de ase (*huit*, *trente*...) et celui du suffixe (l'approximation) : *Il a la trentaine* se dit pour indiquer l'âge mais non *Il a la quinzaine* ; à l'inverse, *quinzaine* dans *On se revoit dans une petite quinzaine* se prête à l'expression temporelle d'un événement, ce qui n'est pas le cas de *douzaine* ou de *trentaine* (*On se revoit dans une petite douzaine*, *On se revoit dans une petite trentaine*) : c'est donc que le signifié de *trentaine* doit être défini de manière à prévoir l'expression de l'âge alors que celui de *quinzaine* doit l'être en fonction de celle de la durée temporelle mesurée en jours – et celui de *douzaine* vu comme le comptage d'individus (œufs, huîtres...). » (Leeman, 2008, 9)

Du côté du sens

Selon l'approche théorique et méthodologique retenue (dans le cadre structuraliste tel qu'initialement défini par F. de Saussure et Z. Harris), la langue est conçue comme un système dans lequel les formes ont une identité sémantique qui n'est pas directement accessible mais qui doit être construite hypothétiquement à partir de ce que révèlent les propriétés formelles. (Leeman, 2008, 9)

Si l'on regarde du côté du sens, on s'aperçoit que les locutions en *sous* renvoient toutes à un contexte négatif¹³ (*sous le contrôle, sous la pression, il y a anguille sous roche, sous le prétexte de...*) et que l'on a affaire essentiellement à des emplois notionnels (d'ordre qualitatif¹⁴), comme si la langue, par la locution, quittait l'espace-temps et la délimitation quantitative des choses. Est-ce à dire que la langue, de façon prototypique, est perçue comme un ensemble de constructions libres, qui ont une valeur par essence positive et spatiale et que l'emploi des locutions marquerait la rupture et donc d'autres valeurs sémantiques orientées vers le notionnel ? Autrement dit, il semble que la langue, par l'emploi de constructions contraintes (*i.e.* non libres) quitte l'espace-temps pour se tourner vers le notionnel, mais aussi vers des emplois dont le sémantisme tourne autour de concepts négatifs ?

« L'hypothèse (ou le principe heuristique issu du cadre théorique) est que, toute unité ayant une identité sémantique dans la langue (un « signifié »), la locution constitue une valeur (au sens saussurien), construite à la fois par la structure elle-même (cf. la contribution de Peter Lauwers) et l'apport des signes qui entrent dans sa composition. S'interrogeant sur l'évidence empirique de la reconnaissance d'une suite comme une locution, comparée à la difficulté pour les linguistes d'en établir une définition rigoureuse, Pierre Péroz montre ainsi que c'est le rôle sémantique du syntagme prépositionnel, en tant qu'il est constitué d'une certaine manière et qu'il prend place dans une certaine structure, qui motive le « sentiment locutionnel » : le propre du « sentiment locutionnel » serait fondé sur un décalage qui tient au fait que fonctionne comme « repère » une catégorie sémantico-grammaticale qui n'en a pas, normalement, les propriétés.

Les syntagmes prépositionnels considérés, en effet, sont d'ordre qualitatif (dans les termes culioliens) : il s'agit d'un prédicat Y « compact », c'est-à-dire d'une notion qui ne trouve à s'actualiser que par le biais de ce qu'elle concerne (le repéré : X), et qui n'est donc pas autonome référentiellement. Ainsi, dans *Ton boudin de copine*, la propriété « être boudin » ne prend sens que par son association avec *copine*, qui désigne un individu dont le statut est indépendant de cette propriété (Franckel 2002 : 13).

Le paradoxe, facteur du sentiment locutionnel, vient de ce que l'on s'attend à ce qu'un repère soit stable, préconstruit, et que, par cet étalon Y existant indépendamment, soit définissable le X que l'on cherche à définir. Or, en l'occurrence, le repère n'est pas stable puisque sa propre existence dépend de ce à quoi il s'applique (c'est le propre du « compact »).

Pierre Péroz commence par montrer le caractère prédicatif des locutions, à partir d'une part de leur comparaison avec des suites apparentées mais qui ne sont pas ressenties comme des locutions (comme *sous la clé* relativement à *sous clé*), et d'autre part de l'analyse du déterminant qui entre dans leur constitution (par exemple l'article zéro dans *sous clé*).

Il établit ensuite le lien entre « prédicat » et « compact », qui fait de la locution un repérage qualitatif, par opposition aux syntagmes apparentés mais non locutionnels, qui opèrent un repérage quantitatif (temporel et/ou spatial, comme *sous la clé*).

Selon cette hypothèse originale et stimulante, l'opacité sémantique traditionnellement avancée pour caractériser la locution (relativement aux séquences dites « libres », qui seraient donc transparentes) n'est par conséquent pas là où on le croit : dans une interprétation « métaphorique » ou « abstraite » ou « figurée » qui serait imprédictible à partir du sens « propre » des termes qui la composent, et de ce fait « non compositionnelle ».

L'identité sémantique des termes en langue ne se réduit en effet pas à leur seule désignation d'un objet concret, comme le montre leur capacité prédicative dès l'instant qu'ils sont inscrits dans certains contextes. Si opacité il y a, c'est dans le fait qu'un constituant (en l'occurrence prédicatif) a un rôle dans la locution (celui de repère) auquel ne le prédispose pas *a priori* son statut (de terme « compact »). » (Leeman, 2008 : 11)

« Jean-Marie Merle, à partir des corpus ainsi rassemblés et analysés, formule clairement et argumente l'hypothèse selon laquelle l'identité de la préposition – au moins dans ses emplois spatiaux et temporels – est d'ordre aspectuel, dans la continuité en particulier de l'usage qui est fait du rôle du syntagme prépositionnel en *pendant* ou *en* pour déterminer si l'on a affaire à un verbe imperfectif ou perfectif, ou de l'analyse de prépositions comme *jusque* (Fortis 2006). Sachant qu'un verbe comme *chanter* est imperfectif (*Le rossignol chante pendant des heures/*en une heure*), et qu'il le reste avec *la nuit* (*Le rossignol chante la nuit*), on observe par exemple qu'il prend une valeur inchoative

¹³ C. Vaguer (2004) avait déjà mis en évidence dans le cadre de l'étude de la complémentation verbale en *dans* que les GP arguments avaient tous un caractère négatif. Cette nouvelle approche des constructions prépositionnelles, ainsi que les remarques formulées par M. Kahloul dans ce même numéro, invitent à proposer une hypothèse d'analyse selon laquelle ce type de construction serait perçu comme des marqueurs à caractère négatif (péjoratif).

¹⁴ Cf. l'article de P. Péroz (2008) et notamment le fait que les possibilités de fonctions syntaxiques que nous avons identifiées dessinent les grandes lignes d'une répartition sémantique (localisation qualifiante) qui s'opère différemment selon les constructions retenues (qualification typifiante...). L'analyse distributionnelle semble aller dans le même sens (Péroz 2008, Dubois-Charlier 2008).

avec à (*Le rossignol chante à la nuit*), la possibilité qu'il reste duratif ou qu'il devienne semelfactif restant ouverte (il peut ne pas cesser ses trilles comme ne pousser qu'une note) tandis que *jusqu'à* lui attribue une limite de fin et un aspect forcément duratif (*Le rossignol chante jusqu'à la nuit*). Le verbe *entrer*, lui, est ponctuel, mais l'ajout lui confère une valeur durative dans une phrase comme *Il entre sous les applaudissements du public* – c'est bien la préposition qui est responsable de cet infléchissement, puisque *entre* reste ponctuel avec *après* ou *avant* par exemple : *Il entre après/avant les applaudissements du public.* » (Leeman, 2008 : 12)

« Peter Lauwers remarque au terme de sa comparaison entre le français et le néerlandais : « On a l'impression que le néerlandais encode l'expérience humaine autrement que le français », le premier arborant le point de vue de l'observateur : (l'objet est vu) *d'un certain angle*, mais le second celui de l'objet observé : (il est vu) *sous un certain angle*. De même « l'infériorité » impliquée par *sous* dans le domaine spatial est souvent reliée à la dissimulation à la vue de l'observateur de l'objet ainsi localisé (Vandeloise 1986) – alors que le néerlandais préfère dans ce cas l'équivalent de *derrière*, substituant à l'écran horizontal que suppose *sous* un écran vertical.

En revanche, les deux langues se retrouvent lorsque c'est la notion de « dépendance » qui domine (*onder* traduisant *sous*). Mais si chaque langue constitue un système, ces points ne sont qu'apparemment communs (ils le sont seulement si l'on fait abstraction de l'ensemble linguistique où ils prennent place) : leur contextualisation dans le système global devrait conduire à revoir les critères traditionnels de classement et de dénomination des emplois (1. infériorité spatiale, 2. dépendance). » (Leeman, 2008 : 12)